

DEPARTEMENT
DE L'INDRE

COMMUNE
ARDENTES

Nombre de conseillers
en exercice : 27
présents : 16
votants : 18 (dont 2 pouvoirs)

date de convocation : 15 mars 2023

certifié exécutoire
transmis à la Préfecture
le 24/03/2023
publié, affiché le 24/03/2023

Pour le Maire, l'agent délégué

Isabelle DORANGEON



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jacky PINCHAULT, adjoint au maire

Etaient présents : Mesdames BEHRA, FOURRÉ, ARDOUIN, Messieurs DALOT, SALADIN adjoints, Mesdames BOUSSARDON, GERBEAUD, LAPLAINE, GAUFILET, VIOL, LANDRON et Messieurs PINON, GERARD BARACHET, BOUTIN,

Excusées : Mesdames LE CARER-MIOTTON qui donne pouvoir à Madame GAUFILET, MOREAU JOSEPH qui donne pouvoir à Madame ARDOUIN, BIGNON,

Absents : Mesdames DESMAISON, PRUNIER, Messieurs, LOUET, DEWEZ, PAQUET CHABENAT, GAURIAT,

Monsieur Michel PINON a été élu secrétaire.

Délibération n° 13/2023

Objet : Approbation du compte administratif 2022

Rapporteur : Jacky PINCHAULT

Monsieur CARANTON indique au conseil municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote du compte administratif présenté.

Il propose au conseil de nommer un président de séance pour ce point et Monsieur PINCHAULT est désigné.

Monsieur le Président de séance présente le compte administratif 2022 de l'ordonnateur qui fait apparaître les résultats suivants qui sont conformes à ceux du compte de gestion du receveur municipal :

Accusé de réception en préfecture
036-21360059-20230322-2023-13-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

35/2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RESULTAT DE CLOTURE 2021 (A)	1 770 303,92	379 183,43	2 149 487,35
EXERCICE 2022			
RECETTES	3 781 562,47	1 731 145,08	5 512 707,55
DEPENSES	3 127 646,20	1 756 650,86	4 884 297,06
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022 (B)	653 916,27	-25 505,78	628 410,49
RESULTAT DE CLOTURE 2022 (=A+B) (C)	2 424 220,19	353 677,65	2 777 897,84
R.A.R dépenses		899 121,51	899 121,51
R.A.R recettes		216 202,70	216 202,70
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 424 220,19	-329 241,16	2 094 979,03

Trois décisions modificatives ont été adoptées en cours d'année.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les ressources de Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement perçues en 2022 se sont élevées à 3 781 562,47€, auxquelles il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2021 de 1 770 303,92€.

Les recettes réelles sont de 3 728 892,16€ en 2022. Elles étaient de 3 378 132,02€ en 2021 soit une hausse de 10,38%.

➤ Produits des services du domaine

Ces produits s'élèvent à 476 601,60€ contre 474 208,69€ en 2021, soit en augmentation de 0,50% due aux recettes liées à l'ouverture de la piscine cette année.

➤ Impôts et taxes

Les ressources fiscales s'élèvent à 2 120 480,97€ et sont en hausse de 7,23% par rapport à 2021, en raison de l'augmentation de bases d'imposition et du versement exceptionnel du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales.

➤ Dotations, subventions et participations

Ce chapitre enregistre une hausse globale de 1,47% par rapport à 2021 qui est due au l'enregistrement des compensations versées par l'Etat.

➤ Autres produits de gestion courante

Ces produits ont enregistré un diminué en 2022 de 4,27% (77 944,33€ en 2022 contre 81 424,91€ en 2021).

Accusé de réception en préfecture
334340019-10202023
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception en préfecture : 30/03/2023

- Atténuation de charges
Ce chapitre enregistre les remboursements sur rémunérations dont le montant varie en fonction du nombre d'arrêts.
- Produits exceptionnels
Ces produits s'élèvent à 202 409,52€ en 2022 contre 24 411,33€ en 2021. Sur 2022 on a enregistré la vente de six terrains.

Les charges de Fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement 2022 s'élèvent à 2 710 085,90€ contre 2 489 088,63€ en 2021 soit une hausse de 8,88%.

- Charges à caractère général
Les dépenses enregistrées sont de 710 978,82€, en hausse de 4,37% par rapport à 2021 où elles étaient de 681 239,25€. Plusieurs postes sont en augmentation en raison de l'augmentation importante des prix de l'énergie et des matières premières.
- Charges de personnel
Les dépenses de personnel sont de 1 728 175,84€ et sont en hausse de 12,09% par rapport à 2021 où elles atteignaient 1 541 814,44€. Ceci est principalement dû au recours au personnel extérieur pour la piscine, aux remplacements.
- Autres charges de gestion courante
Ce chapitre enregistre une hausse de 8,38% par rapport à 2021.
- Atténuation de produits
Ce chapitre enregistre principalement le prélèvement supporté au titre du FPIC par la commune. Cette année on a enregistré une très légère diminution par rapport à 2021, il s'est élevé à 45 494,00€.
- Charges financières
Le remboursement des intérêts d'emprunts est de 40 172,80€ contre 45 471,49€ en 2021.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les ressources d'Investissement

Les recettes d'investissement totales sont de 1 731 145,08€ dont 1 280 721,29€ de recettes réelles.

- Dotations, fonds et réserves
Ces produits comprennent les recettes du FCTVA pour 164 359,66€, de la taxe d'aménagement pour 108 658,61€ et de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour 865 649,67€.

➤ Subventions d'investissement

Elles sont élevées à 133 630,03€.

➤ Etat :

- DETR Extension sanitaires école maternelle 15 426,00€
- DSIL Eglise St Martin TF 38 229,33€
- Fonds de concours FNADT étude PVD 12 500,00€
- Amendes de Police Plateau rue Pasteur 4 217,44€

➤ Département :

- FAR 2021 Travaux voirie 24 650,00€
- FAR 2022 Acquisition véhicule 9 places 12 439,00€
- Réhabilitation parcours santé 3 750,00€
- Eglise St Martin TF 50% 17 070,50€

➤ SDEI : Fonds de concours 2021 : 5 347,76€

➤ Annulation de mandats : 7 223,32€

➤ Cautions reçues pour la Maison de Santé 1 200,00€

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement totales sont de 1 756 650,86€ dont 1 671 117,06€ de dépenses réelles.

➤ Dépenses d'équipement s'élèvent à 1 434 190,62€

- Travaux de VRD : 564 749,23€
- Gros travaux sur bâtiments communaux : 191 717,49€
- Maison de santé : 351 922,08€
- Eglise Saint-Martin : 178 424,11€
- Extension école élémentaire : 15 725,24€
- Agrandissement cimetière et colombarium : 38 474,92€
- Espace Multi Services : 12 552,70€
- Matériel et mobilier : 75 349,46€
- Acquisition foncière : 4 538,10€
- Etude Centre Bourg : 737,29€

➤ Emprunt et dettes assimilées

Il a été procédé au remboursement du capital pour un montant de 236 926,44€.

Monsieur CARANTON quitte la salle et le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le compte administratif 2022.

Ardentes le 24 mars 2023

Extrait certifié conforme,

Le Maire,
Jacky PINCHA

Accusé de réception en préfecture
034-21360095-20230322-2023-13-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

Le secrétaire,
Michel PINON

